

# Madagascar. Il faut que le prochain gouvernement mette fin aux violations des droits humains

Amnesty International - 03/11/18

Il faut que le prochain gouvernement malgache mette fin à la répression brutale des droits humains dans le pays, a déclaré Amnesty International à l'approche de l'élection qui se tiendra prochainement sur l'île.

**À Madagascar, il est devenu très dangereux de dénoncer le trafic illicite de palissandre et la dégradation de l'environnement imputable à des multinationales.**

**Muleya Mwananyanda, directrice adjointe du programme Afrique australe à Amnesty International**

Les violations des droits humains sont en recrudescence : des milliers de personnes sont placées en détention provisoire sans justification et des défenseur·e·s des droits environnementaux sont pris pour cible parce qu'ils tentent de protéger les ressources naturelles du pays, comme le palissandre. Le premier tour de l'élection présidentielle est prévu pour le 7 novembre.

« À Madagascar, il est devenu très dangereux de dénoncer le trafic illicite de palissandre et la dégradation de l'environnement imputable à des multinationales, a déclaré Muleya Mwananyanda, directrice adjointe du programme Afrique australe à Amnesty International.

« Des milliers de personnes languissent en prison sans avoir été déclarées coupables d'une quelconque infraction parce que l'État a recours de manière excessive et injustifiée à la détention provisoire. »

## Attaques contre des militant·e·s

Les défenseur·e·s des droits humains, en particulier les militant·e·s écologistes qui dénoncent le trafic ou l'exploitation illicite de ressources naturelles comme le palissandre, continuent d'être victimes de harcèlement, de manœuvres d'intimidation et de détention arbitraire en raison de leur militantisme pacifique.

Clovis Razafimalala, militant écologiste, a passé près d'un an en prison entre 2016 et 2017 pour des motifs sous-tendus par des considérations politiques. Il a dénoncé à de nombreuses reprises le trafic illicite de palissandre et d'autres essences de bois dans le cadre de son rôle de coordinateur de la coalition Maroantsetra Lampogno, un groupe luttant contre le trafic illicite de ressources naturelles.

Un autre militant écologiste, Christopher Manenjika, s'est vu condamner à une amende absurde de huit dollars des États-Unis en juin pour avoir collecté des informations sur des affaires de corruption, de trafic illicite de palissandre et d'exploitation minière ; il s'agit de charges controuvées.

## Recours excessif à la détention provisoire

Dans son rapport d'octobre 2018, Amnesty International a montré que la détention provisoire étaient utilisées de manière excessive et abusive, y compris pour des infractions mineures qui ne justifiaient pas une privation de liberté.

Les prisons sont gravement surpeuplées et les détenus, en détention provisoire ou déjà condamnés, sont tous incarcérés ensemble dans des conditions inhumaines ; ils n'ont pas suffisamment accès à la nourriture, l'eau potable, des produits d'hygiène et des installations sanitaires ni des soins médicaux.

**Cette élection est une occasion idéale pour celle ou celui qui prendra la tête du pays de mettre fin aux atteintes aux droits humains auxquelles nous assistons ces derniers temps.**

**Muleya Mwananyanda**

Le rapport a révélé que, rien qu'en 2017, 52 des 129 détenus qui sont morts dans les prisons malgaches étaient en détention provisoire. Le système judiciaire demeurait extrêmement faible et sous-financé.

## Pénalisation de l'avortement

Aux termes du droit malgache, l'avortement demeure une infraction en toutes circonstances en vertu de l'article 317 du Code pénal hérité de la période coloniale française. Pourtant, l'État s'est engagé l'an dernier à en faire une infraction mineure qui ne serait plus passible d'une peine d'emprisonnement.

« Cette élection est une occasion idéale pour celle ou celui qui prendra la tête du pays de mettre fin aux atteintes aux droits humains auxquelles nous assistons ces derniers temps, a déclaré Muleya Mwananyanda.

« Cela commence par protéger efficacement les défenseur-e-s des droits humains, y compris leur droit à la liberté d'expression, et par libérer les personnes placées en détention provisoire sans justification qui endurent de longues peines d'emprisonnement pour des infractions mineures et non violentes. »

Source : <https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2018/11/madagascar-next-government-must-end-human-rights-violations/>